

# D'origine italienne ou tropicale?

**L'industrie italienne du meuble représente une valeur considérable mais n'utilise que peu de bois tropicaux. Les producteurs ont du travail sur la planche pour augmenter leur part**

par **A. Baudin<sup>1</sup>, M. Flinkman et H-O. Nordvall**

<sup>1</sup>Professeur, Analyse des marchés des produits forestiers

Ecole de technologie et de design  
Université de Växjö  
Suède

L'INDUSTRIE du travail du bois en Italie est bien connue en tant que gros importateur de matière première ligneuse, mais encore plus en tant que fournisseur du marché mondial en produits à forte valeur ajoutée, en l'occurrence des meubles en bois.

De nos jours, l'industrie italienne des produits en bois se voit face à une nouvelle ère de concurrence de la part des pays en développement, en particulier de la Chine. Que cela signifie-t-il pour les exportations de bois tropicaux? En juillet 2004, le Comité de l'information économique et de l'information sur le marché du Conseil international des bois tropicaux a commandé une étude sur le marché italien du bois, dans l'intention d'élucider la situation actuelle et les perspectives futures du négoce des produits de bois tropicaux avec l'Italie. L'étude a été achevée en avril 2005 et ses résultats ont été communiqués au Comité à sa session de Brazzaville en juin; le présent article récapitule ces résultats.

## Caractéristiques principales de l'économie italienne

Ces dernières années, l'économie italienne a été moins dynamique que celle d'autres pays européens; par exemple, le produit intérieur brut (PIB) n'a progressé que de 0,3% en 2003 et de 1,2% en 2004, soit un taux de croissance du PIB moyen bien inférieur à celui de l'ensemble de la zone Euro au cours des mêmes années (1% et 2,3% respectivement). Un facteur interne y ayant contribué est le vieillissement de la population italienne; c'est en effet le pays parmi ceux de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) où les pourcentages de dépendance des personnes âgées sont les plus élevés. Le vieillissement démographique se traduit entre autres par une diminution des recettes publiques; ce qui entraîne à son tour une baisse de la valeur des pensions de retraite et du pouvoir d'achat des consommateurs, accompagnée d'un important risque continu de faible développement économique.

Ces dernières années, les dépenses publiques—en particulier dans le secteur de la construction—ont activé la demande, mais les analystes s'attendent à ce que les effets de cette activité se stabilisent en quelques années. En général, les projections du PIB pour les prochaines années font entrevoir que l'économie italienne se développera selon une augmentation annuelle modeste du PIB de 2%.

## Le commerce de bois

**Tableau 1:** Exportations, importations et valeur nette du commerce de bois et produits ligneux, y compris les meubles en bois, en 2003 (€'000)

	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	VALEUR NETTE
Bois rond industriel	4666	417 650	-412 984
Sciages	94 747	1 639 882	-1 545 135
Placages	102 627	246 685	-144 058
Contreplaqués	127 385	221 001	-93 616
Bois de menuiserie	195 361	237 814	-42 453
Parquets	46 835	166 781	-119 946
Moulurés	189 419	12 057	177 362
Bois usiné	270 505	340 417	-69 912
<b>TOTAL – Bois &amp; produits bois</b>	<b>1 031 545</b>	<b>3 282 287</b>	<b>-2 250 742</b>
Meubles en bois	5 675 258	528 952	5 146 306

Source: Istituto Nazionale di Statistica, Italie

## Fournitures nationales de bois

En Italie, les forêts couvrent environ 29% de tout le territoire, soit 8,7 millions d'hectares. Les prélèvements annuels se situent à environ 8 millions de m<sup>3</sup> dont presque 70 % sont du bois de feu.

Le cadre et les organes institutionnels chargés d'appliquer et de faire respecter les politiques forestières sont en pleine restructuration. Cette réorganisation est nécessaire en partie à cause de la conclusion et/ou de la révision de plusieurs accords et de conventions mondiales, européennes et nationales applicables à la foresterie italienne, et en partie à cause de l'évolution de l'idée que le public se fait de la gestion des ressources naturelles et du besoin connexe d'améliorer continuellement les méthodes de gestion. On s'attend, en grande partie vu la demande croissante pour que les forêts soient utilisées à des fins multiples, à ce que la quantité de bois produit en Italie par les forêts nationales à des fins de transformation industrielle diminue et que, par conséquent, la demande de bois importé augmente au bout d'un certain temps.

## Le marché italien du bois

Les meubles mis à part, l'Italie est un importateur net de bois, ses importations ayant dépassé ses exportations de €2,3 milliards en 2003. Mais si les meubles sont inclus, le bilan est extrêmement positif: en effet, l'Italie est le plus grand exportateur net de produits en bois à valeur ajoutée du monde, la valeur de ses exportations de meubles en bois ayant atteint €5,7 milliards en 2003 (Tableau 1).

Le marché italien du bois opère à l'intérieur de cinq 'champs d'action'. Ce sont:

- la fourniture de biens et services par l'intermédiaire d'importateurs, représentants, grossistes, détaillants et autres fournisseurs de produits;
- la fourniture de matière ligneuse, pour laquelle les activités forestières consistent à fournir des intrants sous forme de grumes de sciage et de placage;
- la première transformation, dans laquelle la matière première est transformée en produits intermédiaires et/ou d'utilisation finale tels que les sciages, placages et contreplaqués;
- la transformation secondaire de biens intermédiaires et/ou semi-finis, tels que bois de menuiserie pour les constructeurs, planchers, moulurés, articles de menuiserie préfabriqués, meubles et pièces en bois pour meubles, destinés à produire des articles finis utilisés en bout de chaîne; et
- la distribution des produits ci-dessus, surtout à l'industrie du bâtiment et pour l'ameublement.

Le marché du bois et ses acteurs constituent la filière de l'offre des produits forestiers. Du point de vue méthodologique, pour procéder à l'analyse du marché italien du bois, il est commode de représenter les filières identifiées sous leur forme la plus large, comme un réseau. Dans le cadre de cette étude, les points suivants ont été analysés: i) les aspects structurels de la filière offre-demande en ce qui concerne la foresterie, l'industrie du travail du bois, etc.; et ii) le cadre institutionnel, relatif en particulier aux dispositions législatives et réglementaires et aux décrets et lois qui ont des incidences sur le fonctionnement de la filière.

## La situation

En raison de la mondialisation, les marchés des articles en bois dépendent dans une large mesure des questions de commerce international et des accords passés. La plate-forme

de l'Organisation mondiale du commerce en matière de libéralisation des échanges est d'une importance particulière, et les considérations environnementales définies dans les accords multilatéraux concernant la protection de l'environnement jouent un rôle de plus en plus grand.

En plus des droits, les importations sont soumises à diverses mesures non tarifaires (MNT). Les travaux mis en train par l'Union européenne (UE) sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) représentent une nouvelle manière—dans le sens des MNT—de lutter contre le problème de l'exploitation forestière illégale dans les pays fournisseurs (et, de ce fait, contre le commerce avec l'UE de bois illégalement récolté). Le processus FLEGT est quelque peu semblable aux systèmes de certification du Forest Stewardship Council (FSC) et du Programme européen de certification des forêts (PEFC). Toutefois, la certification de la composante 'foresterie' de la filière d'approvisionnement par le FSC et le PEFC est un processus compliqué parce qu'elle prend en considération les impacts de nature environnementale et sociale des opérations forestières. En revanche, l'approche FLEGT est axée presque entièrement sur les approvisionnements et le commerce du bois.

Comme pour les MNT, la certification des procédés et des produits industriels en appliquant, par exemple, le système de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), est une démarche aujourd'hui bien établie et de plus en plus courante dans l'UE. La demande croissante de certificats ISO commence à se répercuter sur les importations en provenance des pays tropicaux.

### Les négociants italiens

En général, les fabricants italiens de produits en bois achètent la majeure partie de leurs matières premières à l'étranger par l'intermédiaire d'exportateurs/importateurs/ représentants et/ou directement chez des producteurs. Selon la stratégie de l'entreprise, les matériaux incluent des bois feuillus et résineux tropicaux et tempérés en quantités variables fournis par l'intermédiaire d'un réseau de différentes filières. A l'heure actuelle, le réseau italien des fournisseurs de bois est très fragmenté parce que les grandes chaînes de magasins de détail européennes n'ont pas (encore) pénétré le marché italien du bois et il est difficile de discerner quelque évolution que ce soit.

### Transformation primaire et plus poussée

Les entreprises effectuant la transformation primaire et secondaire de la matière première ligneuse représentent à peu près 15% des 543 000 fabricants en Italie, mais elles comptaient à peine environ 8% de 4,9 millions d'employés dans l'industrie manufacturière en 2001. Il semble donc que la moyenne des employés par entreprise soit exceptionnellement basse—aux environs de cinq personnes par entreprise.

Le secteur de la transformation du bois s'est développé de façon spectaculaire après la deuxième guerre mondiale, stimulé d'abord par la demande en Europe occidentale pour la reconstruction et plus tard par la libéralisation du commerce entre les Etats de la nouvelle Union européenne. Ce secteur est essentiellement organisé en groupes, comme dans la région de Brianza, dénommée le Triangle de la Chaise, et la région de Friuli-Venezia. Ce regroupement s'est développé à mesure que les 'unités mères' tendaient vers la spécialisation verticale (c'est-à-dire qu'elles installaient des filiales fabricant certains des intrants utilisés pour la production de leurs produits), ou à mesure que des entreprises semblables s'établissaient pour tirer profit du développement des aptitudes, de l'infrastructure et des services d'appui dans la région.

### Le commerce de produits en bois tropical

La part des espèces tropicales dans le commerce italien des bois est relativement faible—environ 15% en valeur pour les exportations et importations de bois rond et de sciages et pour les exportations de placages, environ 25% en importations de placages et en exportations et importations de contreplaqués (Tableau 2). Les

### Part des bois tropicaux

Tableau 2: Part des bois tropicaux de transformation primaire et secondaire dans les exportations et les importations de 2003

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	Non tropicaux (%)	Tropicaux (%)	Non tropicaux (%)	Tropicaux (%)
Bois rond industriel	89,3	10,7	84,4	15,6
Sciages	86,9	13,1	88,7	11,3
Placages	85,4	14,6	73,6	26,4
Contreplaqués	76,0	24,0	74,4	25,6
Bois de menuiserie	95,6	4,4	99,4	0,6
Moulurés	94,1	5,9	95,8	4,2
Bois usinés	98,3	1,7	99,4	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>92,0</b>	<b>8,0</b>	<b>88,5</b>	<b>11,5</b>

Source: Istituto Nazionale di Statistica, Italie

espèces tropicales ne représentent qu'un faible pourcentage des exportations et importations de produits de transformation secondaire.

Les bois tropicaux importés en Italie sont pour la plupart d'origine africaine, encore que récemment la part de l'Afrique ait légèrement diminué, à 65% en 2003. L'Asie, l'Amérique du Sud et l'Amérique du centre ont gagné du terrain et, ensemble, ont fourni environ 25% des bois tropicaux importés en 2003. Les bois non tropicaux importés sont en grande partie (82%) originaires d'Europe. Les importations à partir des pays de l'UE ont tendance à diminuer et celles en provenance d'Europe centrale et orientale à augmenter.

Presque les trois quarts des exportations italiennes de tous les produits en bois sont destinées à l'UE et à d'autres pays européens. La part de l'UE dépassait légèrement 50% en 2003, avec une tendance au repli des produits non tropicaux. Presque 60% des exportations italiennes de bois tropicaux étaient destinées aux pays de l'UE.

Les réglementations du commerce, par exemple les droits d'entrée et d'autres barrières commerciales, sont relativement limitées en Italie; celles qui existent concernent principalement les panneaux à base de bois comme les placages et surtout les produits en contreplaqué. Cependant, l'élaboration d'un cadre législatif pour la fourniture de bois et de produits ligneux—portant notamment sur la légalité de ces produits et leur traçabilité—est en cours à la lumière du processus FLEGT et aura de plus en plus d'incidences sur le commerce.

### Perspectives d'avenir

Malgré ses perspectives économiques relativement faibles, l'Italie continuera de jouer un rôle important dans le commerce international des produits de bois tropicaux. Les politiques italiennes relatives au commerce du bois évoluent (comme partout ailleurs dans l'UE), et les partenaires commerciaux devront s'y adapter.

L'industrie des bois tropicaux devra relever certains défis si elle veut maintenir et accroître sa part du commerce italien des bois. Par exemple, elle doit mettre en place des systèmes de livraison qui assureront la durabilité de l'approvisionnement en bois et répondront aux exigences croissantes de vérification de la légalité, de l'aménagement forestier durable et d'autres normes. Elle devrait également envisager de fournir des produits semi-transformés. Les acteurs intéressés devraient, donc, entre autres:

- s'orienter progressivement vers la production et le commerce de produits à valeur ajoutée;
- poursuivre et accroître leur rôle dans le projet FLEGT et les processus législatifs y afférents de manière à les influencer et à suivre leur évolution et de s'y adapter en conséquence; et
- créer des réseaux plus performants des producteurs, négociants et clients afin d'accroître leur compétitivité.